

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

30/05/2026

AFFICHEE LE :

30/05/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 33

PRESENTS : 24

VOTANTS : 32

DATE D’AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS

05 juin 2026

L’an deux mil vingt six, le 5 juin , à 18h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRESENTS : Hélène BURGAT, Guillaume LEDEBT, Emmanuelle LEPETIT, Serge RICCI, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Mickaël MARIE, Bérangère DAUVIN, Fanny ZUNDT-TAHON, Alexia ATCHIRIMI, Sami MAHMOUD, Carole DELAUNE DAVID, Jimmy POTEL DE GOUBERVILLE, Eline LOURTEL, Gilles SEBIRE, Corine RAYMONDE, Michaël CAMUS, Julie-Anne BIZET, Stéphane DUPONT, André VROMET, David BLAIZOT, Amélie BONNARD, Fabienne JARREAUD, Philippe BOMBLED, Murielle DUVET

ABSENTE : Marine THOMAS

PROCURATIONS : Kévin LEBRET À Emmanuelle LEPETIT, Xavier ONRAED À Hélène BURGAT, Marion DESHAYES À Bérangère DAUVIN, Bertrand HAVARD À Mickaël MARIE, Sandrine VAUDREVILLE À Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Clément HUYGHE À Guillaume LEDEBT, Laurence FILOCHE-GARNIER À Corine RAYMONDE, Joël JEANNE À Murielle DUVET,

Monsieur Guillaume LEDEBT a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

DESIGNATION DES DELEGUES SUPPLEANTS EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2026

DELIBERATION N° DELIB-2026-079

RAPPORTEE PAR : Madame Hélène BURGAT

Les 348 sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par environ 162 000 grands électeurs. Dans chaque département, les sénateurs sont élus par un collège électoral de grands électeurs formé d'élus de cette circonscription : députés et sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux, conseillers municipaux, élus à leur poste au suffrage universel.

Un sénateur est élu pour un mandat de 6 ans.

Le nombre de sénateurs élus dans chaque circonscription varie en fonction de la population (3 pour le Calvados). Chaque renouvellement permet d'élire environ la moitié des sénateurs répartis en deux séries. Les 170 sièges de la série 1 ont été renouvelés en septembre 2023. Conformément au décret du ministre de l'Intérieur n° 2026-301 du 21 avril 2026, les collèges électoraux sont convoqués le dimanche 27 septembre 2026 pour élire les 178 sénateurs des départements de la série 2, parmi lesquels figure le département du Calvados.

En application des dispositions du Code électoral, la commune de Mondeville dispose de 33 délégués et de 9 suppléants. Dans les communes de plus de 10 000 habitants, tous les conseillers municipaux sont délégués de droit. Les suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé des candidats est élu. Les listes peuvent comporter autant de noms qu'il y a de suppléants à élire ou être incomplètes. Elles doivent respecter l'alternance d'un candidat de chaque sexe. Les suppléants sont élus parmi les électeurs de la commune et doivent jouir de leurs droits civiques et politiques.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire ministérielle NOR/INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Considérant que les grands électeurs sont appelés à voter aux élections sénatoriales du 27 septembre 2026 ;

Considérant que tous les conseillers municipaux de la commune de Mondeville au nombre de 33 sont délégués de droit, il convient d'élire neuf suppléants, dans le cadre de l'organisation des élections sénatoriales ;

Le Conseil municipal procède aux opérations de vote à bulletin secret.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 32

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de votes blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés (votants - blancs - nuls) : 32

Liste	Suffrages obtenus	Nombre de sièges de suppléants obtenus
A vos côtés au quotidien	26	8
La Gauche Unie pour Mondeville	6	1

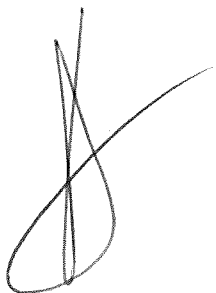
Sont élus suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026 :

- M. Christian LOUIS ;
- Mme Véronique CLIQUET-ANDRIEU ;
- M. Marc CHEVALON ;
- Mme Pierrette LECORNU HOUSSAY ;
- M. Joël PILLU ;
- Mme Patricia BLAIN ;
- M. Thierry TAVERNEY ;
- Mme Annick LAIR ;

- M. Axel HUET.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a vertical stroke on the right.

Le secrétaire de séance,
Guillaume LEDEBT

A stylized handwritten signature in black ink, featuring a large loop on the left and a vertical stroke on the right, with a small flourish at the bottom.

